

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE N°321 AVRIL 2015

DOSSIER

24^e Festival de sculpture Camille Claudel

Zoom

Exposition

« Du noir à l'espoir » 2 de couv.

Actu

Théâtre

« Marie Octobre »

P. 05

Actu

Vins et découverte
des terroirs

P. 07

ZOOM



Exposition « Du noir à l'espoir »

Maison de La Bresse

Du lundi au vendredi : 15 h - 18 h

Samedi, dimanche et jours fériés : 10 h - 12 h 30 et 15 h - 18 h

Entrée libre

Si vous ne l'avez pas encore vue, n'attendez plus : l'exposition « Du noir à l'espoir », fruit d'une coopération entre les Racines Bressaunes (MLC) et la Mairie, est ouverte jusqu'au 21 avril. Plus de 50 panneaux, tableaux, cartes, vous font découvrir l'histoire de La Bresse pendant la Seconde Guerre mondiale et la période de la reconstruction. La reconstitution presque vivante de l'intérieur d'un baraquement provisoire, avec des meubles d'époque, est l'une des principales curiosités de l'exposition. Des témoignages vidéo et un film de Jacques Cuny complètent le tout.

Et si vous en voulez plus, vous pouvez découvrir des contenus complémentaires avec votre smartphone, repartir avec le catalogue de l'exposition vendu par les Racines Bressaunes (MLC), ou assister à l'un des événements.

Les événements à ne pas manquer, à la Maison de La Bresse

Vendredi 3 avril, 18 h : conférence « Les batailles de la libération de La Bresse », par Daniel Arnould

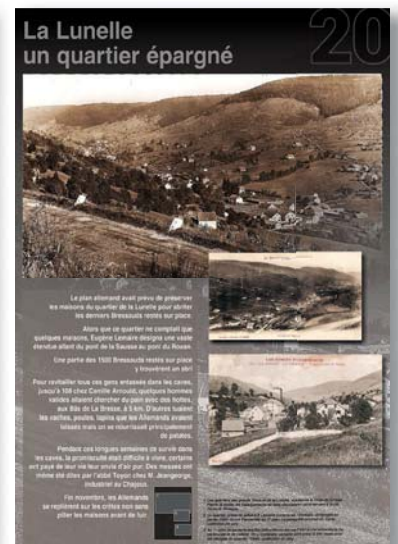
Mardi 7 avril, 20 h : soirée débat « L'architecture de la Reconstruction, un patrimoine pour les habitants ? » avec Noël Barbe et Aurélie Dumain, ethnologues, et Mathilde Doyen, du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Présentation et échanges sur la synthèse des entretiens d'octobre dernier auprès d'habitants, d'élus, d'experts pour connaître leurs points de vue sur l'architecture de la Reconstruction. Comment la voit-on ? Comment y vit-on ? Comment pourrait-elle évoluer ?

Vendredi 10 avril, 18 h : conférence « La déportation des travailleurs forcés à Pforzheim », par Michel Arnould

Vendredi 17 avril, 18 h : animation culinaire « La cuisine de la guerre ». Présentation de légumes et aliments de base de la cuisine de la Guerre, démonstration et dégustation.



▲ Reconstitution de l'intérieur d'un baraquement



Panneaux illustrant
l'exposition.

EDITORIAL



Après un démarrage difficile pendant la semaine de Noël et un mois de janvier un peu capricieux, l'hiver 2014-2015 aura été finalement bien enneigé et ensoleillé, faisant encore une fois le bonheur de tous les adeptes des sports d'hiver. Il ne faut pas oublier qu'une bonne fréquentation hivernale, c'est un apport économique important, et des emplois assurés

même s'ils ne sont que saisonniers.

Avec le printemps qui débute, d'autres manifestations, culturelles et sportives, sont en préparation et vous seront bientôt présentées, notamment le prochain festival de sculpture.

Depuis quelques temps déjà, les membres du comité festival et de nombreux bénévoles sont à pied d'œuvre pour préparer le 24^e festival de sculpture Camille Claudel qui se déroulera du 9 au 17 mai prochain et dont le thème sera « Gourmandise » ! Tout un programme qui, je l'espère, répondra aux attentes de toutes et tous, et vous fera découvrir des artistes aussi talentueux que les années précédentes.

Dans cette optique, le présent bulletin vous présente un petit historique de cette manifestation et vous donne d'ores et déjà un aperçu de cette édition 2015.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hubert Arnould, maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02

ACTUALITÉS P. 04-07

TRIBUNE P. 08

DOSSIER P. 09-14

Le festival de sculpture

MLC P. 15

CINÉMA P. 15

OTL P. 16-17

DANS LE RÉTRO P. 18-20

INFOS PRATIQUES P. 21

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°321

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Avril 2015

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse,
OTL et associations diverses

Tirage : 2700 exemplaires

Photo de couverture : En souvenir d'Isabella Corni, lauréate du prix du public en 2011 et 2013, lauréate du prix des enfants en 2013, décédée accidentellement en octobre dernier.

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2015

Compte rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr

FINANCES

LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)

Qu'est-ce que le débat d'orientations budgétaires ? C'est un débat au sein du Conseil Municipal, imposé par le Code Général des Collectivités territoriales, qui a pour but de présenter les orientations budgétaires de la commune, sans donner lieu à prise de décisions. C'est la base de l'élaboration du budget de la collectivité qui doit être ensuite finalisé dans les deux mois puis voté fin mars.

Résumé de ce qui a été annoncé lors de ce débat :

«Le budget 2015 de la commune se prépare dans un contexte national et international extrêmement préoccupant, avec la croissance du chômage, une situation sociale dégradée, des collectivités locales extrêmement inquiètes qui voient l'État se désengager, une crise financière accentuée et un système bancaire qui s'effondre. Dans l'économie nationale, **les communes ont un rôle économique très important**. Les dépenses publiques d'équipement, au travers des marchés publics, atteignent un taux d'environ 75 %. Leurs investissements permettent à un grand nombre d'acteurs économiques d'entreprendre sur leur territoire, et donc de **faire vivre les territoires**.

Le rapport entre nos dépenses et nos recettes de fonctionnement permet de constituer notre capacité à rembourser l'annuité des emprunts contractés, ainsi qu'à financer nos investissements.

Nos principales dépenses : des dépenses à caractère général potentiellement sensibles à la conjoncture comme les énergies et les fluides, des charges de personnel regroupant à la fois la rémunération des agents, les charges sociales et patronales, mais aussi l'assurance statutaire, la médecine du travail, etc. Ces deux grandes sections de charges représentent plus de 70 % de nos dépenses de fonctionnement.

Quant à nos **principales recettes**, elles sont constituées de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État (en diminution constante ces dernières années, baisse qui va se poursuivre en 2015, voire jusqu'en 2017), des recettes fiscales (« les impôts locaux »), des recettes économiques comme la cotisation économique territoriale (ancienne taxe professionnelle) et autres taxes diverses, des recettes diversifiées dont les paramètres de variations annuelles sont nombreux : la fréquentation touristique pour la taxe de séjour, la taxe sur les remontées mécaniques et la redevance Loi Montagne, la pluviométrie pour la R.M.E., les cours du marché pour les forêts.

À fin 2014, l'encours de la dette dans le budget communal représente une **dette par habitant de 474 euros**.

Quelques pistes sur le budget 2015 :

La **maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement** est plus que nécessaire et doit donner lieu à des **économies, tout en modérant la pression fiscale**. Des niveaux de priorité seront donnés aux dépenses obligatoires, et appréciation au cas par cas pour les autres. Le recours aux groupements d'achats est un axe à développer, car le groupement permet de simplifier et d'acquérir un poids économique plus important et donc des offres de nos fournisseurs plus avantageuses. Il nous faut également optimiser les recettes pour atténuer les dépenses supplémentaires engagées par des actions nouvelles.

En matière de gestion de la masse salariale, nous maintiendrons une **politique de stricte maîtrise des effectifs**. Le projet de mutualisation des services et des matériels, initié par la communauté de communes, devra être un axe de développement permettant des économies substantielles.

Nous maintiendrons, dans la mesure du possible, notre **soutien aux associations**, avec notamment l'attribution de subventions après examen approfondi des demandes, et de leur bilan 2014.

Le besoin d'**appartements locatifs** sur La Bresse est également un sujet très important qui nous tient particulièrement à cœur. Des réflexions sont actuellement à l'étude ; elles tiendront compte notamment de l'évolution du dossier « Résidence des Bouleaux » et de la démolition des bâtiments Lopofa.

Le projet de Pôle Santé, initié par la communauté de communes, en relation avec l'ARS et la mutualité française, sera une de nos préoccupations majeures. La concertation avec les professionnels de santé sera obligatoire afin de faire évoluer ce dossier dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions.

Le **programme d'investissements** verra la **poursuite des actions engagées** de voirie (dont la rue de la Gasse et la rue des Galets), de gestion de l'Espace (défrichage, prés de fauche, etc.), de renouvellement de matériel des STM, de mobilier et travaux scolaires, de l'aménagement du lotissement des Balcons de la Rigue, de l'aire de camping-car (projet modifié en 2014) et du stade de biathlon.

Des études sont en cours ou à venir, concernant l'agrandissement de la bibliothèque en collaboration avec le Conseil Général (nouveau projet), le devenir du bâtiment de l'Accueil (nouveau projet de logements de type T1bis, T2 voire T3), le réaménagement de l'ancien presbytère en appartements locatifs, l'aménagement du col de Grosse-Pierre, l'aménagement route de Niachamp et carrefour avec RD, des actions à envisager compte tenu de l'avancée du Pôle santé.

De nouvelles réalisations seront envisagées en 2015 (avec pour certaines une poursuite et achèvement courant 2016), comme :

- la remise en état du toit du bâtiment de la piscine,
- le renforcement et extension des réseaux d'eau, notamment dans le secteur de Grosse Pierre,
- la mise à niveau de la station de traitement de la Lande,
- des travaux de voirie (rue des Champions, rue Lucien-Vincent-Viry, rue des Noisettes, avec enfouissement, extension, remise en état des réseaux, avec remise en état des réseaux), le renforcement et confortement du virage des Varrés et du carrefour du Daval et couverture de fossés,
- la poursuite de l'accessibilité des bâtiments communaux,
- l'aménagement de l'aire de jeux près de la patinoire,
- la réfection du caillebotis du tour de Lispach,
- des travaux d'isolation extérieure du groupe scolaire du Centre,
- la création d'une aire de stockage de grumes et de broyages de plaquettes forestières,
- la modernisation de nos capacités de production d'électricité, et la sécurisation de notre approvisionnement auprès d'ERDF.

■ La liste de ces investissements n'est pas exhaustive. Ils seront évidemment fonction des résultats à fin 2014 et des **disponibilités financières** qui en découleront. Ils seront également fonction de l'obtention de subventions.

Pour conclure, comme nous l'avons toujours annoncé et déjà démontré, lors de l'étude des investissements à réaliser et quel que soit le domaine, nous ferons en

sorte de prendre en compte l'ensemble des travaux et améliorations à effectuer en tenant compte des avis techniques à notre disposition, en cherchant toutes les sources d'accompagnements financiers possibles, mais sans jamais se laisser guider par le seul taux de subvention accordée. Nous ferons aussi en sorte de garder des marges de manœuvre afin de palier à tout imprévu nécessitant une intervention, des travaux ou réparation rapide. »

Une présentation des résultats 2014 et de notre budget 2015 fera l'objet du dossier de notre prochain bulletin d'infos.

Marchés publics

Des travaux d'adaptation de **la passe à poissons au barrage de Lispach** sont nécessaires. Une étude technique a été réalisée pour le réaménagement du chenal existant sur une longueur de 38 m avec travaux de maçonnerie pour la réalisation de cloisons et de radier. Montant estimatif de cette réfection : 40 300 € HT dont un financement communal de 16 120 € et une **demande de subvention** à l'agence Rhin Meuse pour 24 180 €.

Une **demande de subvention** au Conseil Général des Vosges, a également été décidée pour la réalisation de travaux d'assainissement pluvial au lotissement **Les Balcons de la Rigüe**. Montant estimatif de ces travaux : 174 842 €, montant de subvention escompté de 12 %)

La **Ligue motocycliste de Lorraine** – M. Joël Poirot – souhaitant disposer d'un local pour accueillir le secrétariat de cette association, il a été convenu de lui donner en location un local de 15 m² situé à l'Espace Famille pour un tarif mensuel de 120 € charges comprises.

Ressources humaines

Nomination à la R.M.E. : la régie municipale d'électricité, dirigée par le passé par différents directeurs successifs s'est trouvée, depuis quelques années, par choix municipal, codirigée – à titre expérimental – par un chef de service partagé à la fois entre l'administratif et le technique et par le directeur des services techniques, appuyé si nécessaire par le directeur général des services. Compte-tenu du projet de développement de l'exploitation de la RME à l'aide de nouvelles technologies, et au regard d'une déréglementation prochaine des marchés de l'électricité, il paraît aujourd'hui souhaitable de disposer à nouveau d'un directeur à part entière à la tête de ce service. C'est pourquoi l'actuel chef de service, M. Philippe Gegout a été désigné comme directeur. Celui-ci assure déjà depuis plusieurs années les fonctions à la fois de gestionnaire et de manager de la structure, ce qui ne changera rien en matière de rémunération.

Forêts - patrimoine

Un **bail agricole**, au profit de M. Michaël Poirot, a été renouvelé pour une durée de 9 ans. Ce bail concerne une surface de 17ha 11a 71ca sur le secteur de «La Courbe» (sites de La Gesse, Pré Jacques, le Petit Pré), d'une valeur à l'hectare, pour 2015, de 7,46 €.

Le projet de **valorisation de la route des Crêtes**, réalisé par le Parc naturel des Ballons des Vosges, prévoit une intervention sur le site du Hohneck et plus particulièrement pour partie, sur la «Route du Hohneck» : installation du muret des crêtes destiné à l'information et à la sensibilisation des publics. Une convention a donc été signée avec le Parc des Ballons, l'autorisant à réaliser ces travaux sur les terrains d'emprise de la commune, ceci pleinement à ses frais.

Urbanisme - terrains

Après visite sur les lieux de la commission des terrains, **enquête publique** qui s'est déroulée du 29 décembre 2014 au 19 janvier 2015, puis étude en salle (avis d'enquête sur le bulletin La Bresse Infos de janvier 2015), les demandes de jouissances de terrain ont été validées pour :

M. Julien Lemaire , Mme Nicole Bader Marin Cudraz, M. Frédéric Pitsch, M. Florian Claudel, Sci Quendré, M. Jean-Pierre Leduc, M. Jean-Yves Poirot, M. Roger Deybach , Constructions du Raindé, M. Guillaume Denardin, utilisateurs route des Bouchaux , sarl Pierre'idées, Gaec du Saichy, M. Pascal Aubriat (le détail de ces jouissances est consultable en mairie).

Cession de terrain : une parcelle de terrain, d'une surface de 1093 m², cadastrée AO698 et située au «Rein de la Truche» a été cédée à M. Arnaud LAURENT, Chemin des Thannes, au prix de 5 € le m². De plus une servitude de passage a été constituée sur les parcelles AO 699p/176p/168p, pour création d'un accès sur terrain communal permettant à M. LAURENT, un accès à sa propriété.

Divers

La **Chambre régionale des Comptes** procède, depuis le 13 janvier, à l'examen de la gestion de notre commune, depuis 2008 à nos jours, et parallèlement, au contrôle des comptes tenus par le comptable de la commune au titre des exercices 2007 à 2012. Ce contrôle durera environ 6 mois. Un rapport d'observations sera ensuite transmis à la Mairie et communiqué au conseil municipal.

Point sur le pôle santé

La CCHMO a mandaté la Mutualité Française pour l'accompagner et définir le projet de santé. Le préfet des Vosges a invité les maires de la communauté de communes afin d'en débattre. Par ailleurs, les professionnels de santé de notre commune ont été réunis en mairie, pour exposer leurs besoins. Si certains sont réticents sur ce pôle santé, d'autres sont prêts à s'y engager. Ils seront à nouveau convoqués à une réunion au niveau intercommunal pour faire avancer ce projet.

ACTUALITES

Aide pour une Complémentaire Santé (ACS)

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C. Elle vous donne droit durant un an à une aide financière pour payer la complémentaire santé de votre choix (contrat en cours ou contrat nouvellement choisi).

Concrètement, cette aide vous permet de réduire, et dans certains cas de prendre en charge totalement, le montant de votre cotisation annuelle.

Lors de vos visites chez le médecin, l'ACS vous permet également de bénéficier d'une dispense d'avance des frais pour la part des dépenses prises en charge par l'assurance maladie (également appelée la part obligatoire), à condition de respecter le parcours de soins coordonnés.

De plus, vous bénéficiez des tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires dans le cadre d'un parcours de soins coordonnés, quel que soit le médecin, même s'il pratique des honoraires libres (professionnels en « secteur 2 »), sauf en cas d'exigences particulières de votre part (visite en dehors des heures habituelles de consultation, visite à domicile non justifiée...)

Vous pouvez obtenir plus de précisions auprès de votre caisse d'assurance maladie.

Visites et inscriptions à l'école maternelle « La Tourterelle »

Les visites et inscriptions pour les enfants nés entre 2010 et 2013 se feront sur rendez-vous, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h15 à 11h et les mardis et jeudis à 15h jusqu'au 29 mai 2015. Pensez à vous rendre en mairie pour l'inscription préalable, puis prenez rendez-vous auprès de l'école au 03 29 25 52 36.

Info ADMR

Quelques précisions concernant le financement des chèques « Sortir plus ». Les personnes de plus de 80 ans, ressortissantes du régime général ou de PROBTB peuvent bénéficier de chèques « Sortir plus ». Pour un coût à leur charge de 65 € maximum, ils peuvent bénéficier de services d'une valeur de 450 € par an. Le premier chéquier coûte 15 €, le deuxième 20 € et le troisième 30 €. Pour tout renseignement, contactez l'ADMR de La Bresse au 03 29 25 62 60 du lundi au vendredi après-midi.

Maison de retraite

Chaque année, le prix de journée de la maison de retraite évolue principalement en fonction des charges et des recettes prévisionnelles de l'année à venir.

La maison de retraite relevant de la compétence tarifaire du Conseil général en raison de son habilitation totale à l'aide sociale, l'autorisation du montant de ses charges, de ses recettes et de son activité prévisionnelles, concourt à fixer les tarifs applicables.

Le Conseil général a décidé unilatéralement d'augmenter le tarif au motif de l'ouverture de locaux neufs et d'une harmonisation des tarifs entre établissements similaires restructurés, tout en différant une reprise sur provision constituée lors des exercices antérieurs.

Ces économies avaient pour objet d'atténuer dès la première année de mise en service l'impact du coût des travaux au regard de la faiblesse du niveau moyen des retraites de la population de La Bresse dont une grande partie était salariée dans le secteur textile.

Les membres du Conseil d'administration du CCAS ont refusé cette augmentation. Suite à ce désaccord, la facturation n'a pu être faite en temps utile.

La Bresse
Au centre ville

Prochainement
votre appartement



12 APPARTEMENTS
du T2 au T4
Ascenseur
Balcon-terrasse
Parking privé, garage
Renseignement à l'agence

03 29 25 67 25
www.lacentralefonciere.com

33 quai des Iranées
LA BRESSE



PELLETS
SACS DE 15KG OU VRAC
19 Ch. Eugène Antoine
Fabriqués à La Bresse
06 86 44 99 68
Groupe Poirot Construction



Théâtre : Marie Octobre

Depuis sa création début 2013, La Compagnie Cent Scènes prépare une pièce en deux actes de Jacques Robert, Julien Duvivier et Henri Jeanson : Marie Octobre.



Quinze ans après la fin de la guerre, « Marie octobre », ancienne responsable du réseau Vaillance au cours de la Seconde Guerre mondiale, invite à dîner dix anciens membres de ce réseau. Ils vont être confrontés à une terrible énigme : en 1944, qui, parmi leur groupe a dénoncé le réseau à la Gestapo et provoqué la mort de leur chef Castille ? Après des retrouvailles festives, une amitié de quinze ans va soudain se transformer en discorde. Les soupçons se posent tour à tour sur chacun des membres et leurs nerfs sont mis à rude épreuve.

Stupeur, indignation, lassitude, dégoût, colère se succèdent.

Un huis-clos dans lequel onze personnages vont se débattre avec force et émotion.

Mise en scène par René Vincent-Viry, cette pièce en deux actes sera présentée à La Bresse, à la salle « Grand Écran » le vendredi 10 et le samedi 11 avril 2015 à 20h30.

Sans réservation, à l'entrée gratuite, un « chapeau » sollicitera la bienfaisance des spectateurs.

Plus d'informations et de photos sur le site : compagniecentscenes.fr



Illico perso

ATELIER

Communication Visuelle
Impression tous supports
Particuliers-Entreprises-Clubs-Assos

BOUTIQUE

Cadeaux personnalisés
Design
Déco

9 Rue de l'Eglise
88 250 LA BRESSE

illicoperso@free.fr 09 80 66 44 22

Bourse aux vélos et articles sportifs

L'Association Familiale de La Bresse organise une bourse aux vélos et articles de sport samedi 18 avril, de 14h à 16h, sous le préau du collège Saint-Laurent.

La bourse est ouverte exclusivement aux adhérents d'une association familiale ou mouvement familial affilié à une UDAF (carte d'adhérent à présenter lors du dépôt), mais il est possible d'adhérer sur place.

Les articles peuvent être déposés vendredi 17 de 18h à 19h30 et samedi 18 de 9h à 11h30. Les invendus seront restitués entre 16h et 17h.

À noter : l'association prélève 0,20€ par article déposé ainsi que 10% du prix de vente. Les chèques vacances sont acceptés.



Vide-grenier

L'Association Vosges Informatique organise un vide-grenier dimanche 17 mai de 6h à 18h sur le parking de la Traverse de Belle-Hutte.

Restauration et buvette sur place.

Pour tout renseignement ou réservation : 03 29 24 95 62 ou 06 38 60 53 37 ou marina.dosantos@sfr.fr



Vide-grenier au groupe scolaire Saint-Laurent

L'association de parents d'élèves du groupe scolaire Saint-Laurent organise un vide-grenier le 8 mai prochain, de 8h à 16h30 dans la cour de l'école. Le tarif est de 10€ l'emplacement.

Informations et renseignements : 03 29 24 95 09 ou apelstlaurent88@hotmail.fr



Madriers massifs - Ossature - Poteaux poutres

ACTUALITES

Des nouveautés chez vos commerçants

MECA 2V

Après avoir œuvré plusieurs années dans la maintenance en remontées mécaniques et industrielle où il a pu acquérir une forte expérience, Julien Vincent-Viry, enfant du pays, crée son entreprise. Avec sa toute nouvelle société MECA 2V, installée à l'usine du Daval, il propose dorénavant ses services aux professionnels et particuliers pour tous travaux de conceptions mécaniques, maintenances et serrureries.



- Construction mécanique, métallique
- Maintenance sur site
- Machines spéciales

Julien VINCENT-VIRY

1 traverse du Daval - 88250 LA BRESSE
03 29 23 39 44 - 06 71 04 04 12
meca2v@gmail.com

Permanences CCHMo

Permanences - Conseils en architecture :

Le CAUE des Vosges assure des permanences mensuelles sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte.

Cette opération, financée pour moitié par le Conseil Général des Vosges, vous permet de bénéficier des conseils personnalisés d'un architecte du CAUE pour tout projet de construction ou de rénovation (habitation, bâtiment agricole, garage...).

Nous vous rappelons que ce service est **gratuit** et **sans engagement**...

Pour tout renseignement et/ou prise de rendez-vous, merci de vous adresser à la Communauté de Communes au 03 29 24 02 88.

Permanences - info énergie :

La Communauté de Communes vous propose de bénéficier, tous les deuxièmes lundis de chaque mois, des conseils personnalisés et gratuits d'un technicien info énergie pour tout projet lié aux économies d'énergie (isolation, chauffage...).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la Communauté de Communes au 03 29 24 02 88.

Pour ces deux permanences, les prochaines dates sont lundi 20 avril et lundi 18 mai.

La commune informe de la mise en vente de l'ancienne école du Chajoux - 51 route du Chajoux

Pour toutes personnes intéressées, prendre contact avec les Services Techniques Municipaux - Tél. : 03 29 25 53 89 - ou avec M. Jean-François POIROT, adjoint délégué, permanence le samedi de 10 h à 12 h (prendre rendez-vous en mairie au 03 29 25 40 21).

Navette NIHMo - Circuit La Bresse

Tarif : 1€ le trajet

Renseignements : <http://cchmo.net/index.php/transport-nihmo>
ou par téléphone : 03 29 24 02 88

Secteur Vologne

Itinéraires et points d'arrêts	Mercredi après-midi	Vendredi matin
Rond point de Niachamp	Aller : 14 h	Aller : 8 h 27
Place du Champtel	Aller : 14 h 03 - Retour : 16 h 26	Aller : 8 h 30 - Retour : 11 h 00
Rue Paul Claudel	Aller : 14 h 05 - Retour : 16 h 28	Aller : 8 h 32 - Retour : 11 h 02
Pont Jean d'Zoure	Aller : 14 h 18 - Retour : 16 h 41	Aller : 8 h 45 - Retour : 11 h 15
Pont de Brâmont	Aller : 14 h 22 - Retour : 16 h 45	Aller : 8 h 49 - Retour : 11 h 19
Le Haut des Bluches	Aller : 14 h 24 - Retour : 16 h 47	Aller : 8 h 51 - Retour : 11 h 21
Ecole du Neuf Pré	Aller : 14 h 26 - Retour : 16 h 49	Aller : 8 h 53 - Retour : 11 h 23
Réchigoutte	Aller : 14 h 28 - Retour : 16 h 51	Aller : 8 h 55 - Retour : 11 h 25
Rue Paul Claudel	Aller : 14 h 30 - Retour : 16 h 53	Aller : 8 h 57 - Retour : 11 h 27
Place du Champtel	Aller : 14 h 32 - Retour : 16 h 55	Aller : 8 h 59 - Retour : 11 h 29

Secteur Chajoux

Itinéraires et points d'arrêts	Mercredi après-midi	Vendredi matin
Place du Champtel	Aller : 14 h 33 - Retour : 16 h 56	Aller : 9 h 00 - Retour : 11 h 30
Rue Paul Claudel	Aller : 14 h 35 - Retour : 16 h 58	Aller : 9 h 02 - Retour : 11 h 32
Pont du Metty	Aller : 14 h 45 - Retour : 17 h 00	Aller : 9 h 12 - Retour : 11 h 34
La Cure	Aller : 14 h 47 - Retour : 17 h 02	Aller : 9 h 14 - Retour : 11 h 36
Le Rouan	Aller : 14 h 49 - Retour : 17 h 04	Aller : 9 h 16 - Retour : 11 h 38
Croisement Chajoux/rue des Champions	Aller : 14 h 52 - Retour : 17 h 07	Aller : 9 h 19 - Retour : 11 h 41
Rue Paul Claudel	Aller : 14 h 56 - Retour : 17 h 19	Aller : 9 h 23 - Retour : 11 h 53
Place du Champtel	Aller : 14 h 58 - Retour : 17 h 21	Aller : 9 h 25 - Retour : 11 h 55

Secteur Grosse Pierre

Itinéraires et points d'arrêts	Mercredi après-midi	Vendredi matin
Place du Champtel	Aller : 14 h 59 - Retour : 17 h 22	Aller : 9 h 26 - Retour : 11 h 56
Le Pré de l'Orme	Aller : 15 h 04 - Retour : 17 h 27	Aller : 9 h 31 - Retour : 12 h 01
Le Chastelat	Aller : 15 h 08 - Retour : 17 h 31	Aller : 9 h 35 - Retour : 12 h 05
La Louvière	Aller : 15 h 12 - Retour : 17 h 35	Aller : 9 h 39 - Retour : 12 h 09
La Roche	Aller : 15 h 20 - Retour : 17 h 43	Aller : 9 h 47 - Retour : 12 h 17
Rue Paul Claudel	Aller : 15 h 27 - Retour : 17 h 50	Aller : 9 h 54 - Retour : 12 h 24
Place du Champtel	Aller : 15 h 29 - Retour : 17 h 52	Aller : 9 h 56 - Retour : 12 h 26
Rond point de Niachamp	Retour : 17 h 54	Retour : 12 h 28



VINS ET DÉCOUVERTE DES TERROIRS

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 avril

Pour ses 15 ans, le salon de La Bresse innove :

- **Nouveau nom : VINS ET DECOUVERTE DES TERROIRS**
- **Nouveau lieu :** Pour un accueil encore plus convivial, les viticulteurs recevront à La Maison de La Bresse
- **Nouveau concept**

Avec un invité d'honneur :

Une région ou un pays différent sera mis à l'honneur chaque année pour promouvoir ses spécialités gastronomiques et animer l'événement de façon originale.

En 2015 : **La Belgique** sera l'invitée d'honneur.

L'Office de Tourisme de Durbuy et des producteurs de la région seront les représentants de ce terroir.

Avec des repas venus d'ailleurs :

Découvrez les saveurs belges lors des repas confectionnés à quatre mains par un chef Belge et le chef local du Restaurant le Diamant (Les Vallées)



▲
En vente à la Maison de La Bresse à l'occasion du salon (2 € pièce)

Menu

Pâté de truite fumée façon Lorraine mariné à la fleur de pissenlit.

Cochon de lait, son croquant de Cromptire et son jardinier de légumes.

Glace craquante maison, son Cherbin de Durbuy et sa praline.

Prix : 20 € (hors boissons)

Repas servis pour le dîner du samedi et le déjeuner du dimanche au Restaurant le Diamant

*Réservations au Restaurant le Diamant - Tél. : 03 29 25 41 39
www.lesvallées-labresse.com ou achat des tickets repas à la Maison de La Bresse pendant les heures d'ouverture du Salon.*

Informations à l'Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29

Horaires de la manifestation : nocturne de 17h à 20h le vendredi - samedi et dimanche de 10h à 19h



Mr. Seb informatique

11 route de Cornimont
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
En face du DIA

Service Express

Qualité PRO

24h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

PHOTOGRAPHIE

Prénom **Marc**
Nom **FULGONI**
Profession **Photographe**
Téléphone **06 37 31 38 91**
email **contact@marcfulgoni.fr**

mariage sports portraits
packshot reportage famille
photos d'identité tourisme vosges
entreprise anniversaire culture
photographie La Bresse

TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

Quelques précisions sur le communiqué des décisions prises lors des séances de Conseil Municipal

1°) Le compte-rendu des séances du conseil municipal doit-il être exhaustif et retracer l'intégralité des propos tenus ?

Le Code général des Collectivités territoriales (CGCT) laisse une grande souplesse aux communes dans la rédaction du compte-rendu de séance du conseil municipal.

Aux termes des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11, le compte-rendu de chaque séance est affiché, sous huit jours, par extraits, à la porte de la mairie. Ainsi, le Code n'exige pas que le compte-rendu retrace l'intégralité des débats. Les extraits du compte-rendu doivent être constitués des points essentiels du procès-verbal (PV) de la séance et doivent donc porter sur les décisions prises par le conseil municipal ; la rédaction de ces extraits doit être telle que les administrés puissent saisir le sens et la portée réelle des délibérations prises, et notamment de savoir si ces délibérations sont susceptibles de leur faire grief (source : Conseil national des barreaux).

Lors d'une séance de Conseil, les questions traitées sont de deux ordres :

- Des questions purement administratives
- Des questions d'ordre général qui ont un réel intérêt pour tous les administrés

Le compte-rendu de séance reprend l'intégralité des délibérations du conseil municipal. Les débats sont également retranscrits dans des termes qui ne changent en rien le sens des remarques, interrogations et explications apportées en séance.

Le **compte-rendu** est **affiché sous huitaine** suivant la séance du conseil municipal, en Mairie. Il est également consultable sur le site internet de notre commune : <http://fr.labresse.fr/conseil-municipal-comptes-rendus.html>

2°) Le bulletin municipal

Le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale, informe des projets et des réalisations d'une collectivité, donne des informations pratiques sur la commune et les services municipaux.

Dans l'ancienne version du bulletin d'informations, le compte-rendu de séance était reproduit en l'état, tel qu'affiché en mairie, avec ses termes juridiques, faisant références à des articles du CGCT (c'est pour la « transparence » nous disait-on) et donc pas sous une forme toujours agréable à lire, aux dires de nombreux lecteurs.

Dans la nouvelle version du bulletin, dans les pages « Conseil Municipal », seules les décisions votées, de pure gestion communale (projets, réalisations, ...) sont proposées à la lecture, dans un phrasé mieux adapté, plus léger, sans en déformer le sens, et sans reproduire les « états d'âme » des différents intervenants.

Il n'est absolument pas question de cacher ou de déformer des informations, mais seulement de porter à la connaissance de tous nos concitoyens des indications qui peuvent les intéresser.

Les membres de l'équipe municipale, selon leurs domaines de compétence, sont toujours à la disposition de toutes et de tous, pour toutes précisions complémentaires.

Les élus de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Élus du groupe minoritaire, comment nous situons-nous dans les instances communales ?

Nous considérons, et nous nous attachons à ce que les objectifs de notre équipe, que sont l'assurance d'un débat et la garantie d'une transparence au sein des diverses réunions municipales, soient le fil conducteur de nos démarches et de nos interventions.

Forcément nous avons avec la majorité, des avis, des idées, des réflexions ou des opinions divergentes, mais n'est-ce pas là justement le respect de la diversité et le reflet de l'ensemble de la population ?

C'est pourquoi, nous continuerons à défendre nos valeurs, notre souci de l'intérêt général, d'égalité et de justice sociale et refusons l'étiquette « d'esprit chagrin / d'esprit aigri ».

Malgré tout, le devoir de la collectivité est d'informer les habitants de ses actions, c'est pourquoi si la majorité ne le fait pas, nous consacrerons nos messages dans le bulletin municipal à des sujets d'intérêts locaux, sans pour cela être injurieux ou diffamatoires.

Nous avons le droit et le devoir de poser des questions et donc d'obtenir des réponses. Toutefois, nous sommes conscients qu'un grand nombre d'informations ne nous parviendra pas, d'où notre volonté de dialogue avec la majorité, toujours dans le respect et la tolérance.

Aussi, il est nécessaire que le droit d'expression soit respecté aussi bien au sein des commissions ou des conseils municipaux que dans les comptes-rendus de ces mêmes réunions qui doivent être le reflet des débats. La liberté d'expression existe, mais elle doit l'être aussi dans les retranscriptions des comptes-rendus.

Pour exemple : Lors de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2015, M. le Maire n'a pas voulu mentionner une remarque que nous avions faite au moment de l'approbation du compte-rendu de la séance de décembre 2014.

Cette remarque portait sur la délibération du désistement de la commune dans la procédure d'appel pour le contentieux opposant la commune à l'ONEMA pour un chantier à La Basse des Feignes.

La minorité s'est abstenue en reprécisant l'historique et en donnant des arguments (dont le fait que le ruisseau n'est pas répertorié sur une carte IGN), qui avaient alors conduit l'ancienne municipalité à faire appel du jugement.

Or, le compte-rendu du conseil ne consignait pas cette remarque... qui nous semblait déterminante et fondamentale. Notre groupe a donc demandé, à la séance suivante, celle de janvier 2015, que nos propos soient retranscrits intégralement, mais à notre grande stupéfaction cela a été refusé.

Avec aujourd'hui ces questions : pourquoi M. le Maire a-t-il marqué autant d'insistance pour que ces précisions n'apparaissent pas dans le procès-verbal de la séance de janvier 2015 ?

Sommes-nous trop pointilleux dans l'intérêt de la collectivité ?

Les élus de la minorité

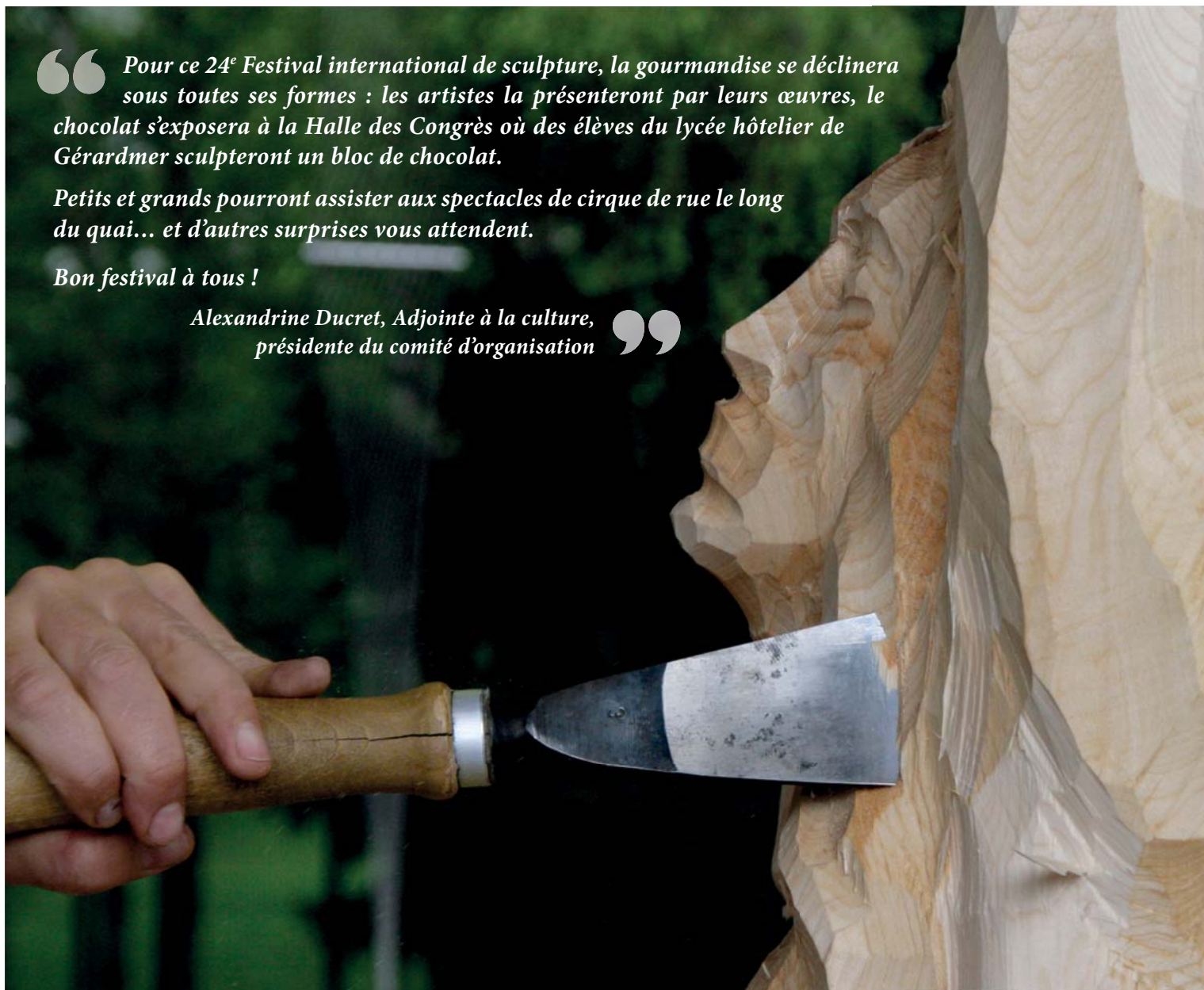
24^e Festival de sculpture Camille Claudel

“ Pour ce 24^e Festival international de sculpture, la gourmandise se déclinera sous toutes ses formes : les artistes la présenteront par leurs œuvres, le chocolat s'exposera à la Halle des Congrès où des élèves du lycée hôtelier de Gérardmer sculpteront un bloc de chocolat.

Petits et grands pourront assister aux spectacles de cirque de rue le long du quai... et d'autres surprises vous attendent.

Bon festival à tous !

Alexandrine Ducret, Adjointe à la culture,
présidente du comité d'organisation ”



LE DOSSIER

Le festival de sculpture

Quoi ?

Un symposium (des artistes du monde entier transforment un billot de bois ou un bloc de pierre en œuvre d'art sous les yeux du public), des expositions, des ateliers de pratique artistique pour les enfants, et des animations.

Quand ?

Du 9 au 17 mai 2015 et dès le 4 mai pour les sculpteurs sur pierre.

Où ?

À l'Espace Loisirs Patinoire, à la Maison de La Bresse, et dans les boutiques de la ville.

Historique,

par Christian Claudel, conseiller technique du festival

En janvier 1989, après être rentrés d'une participation au symposium de sculpture sur glace à Harbin en Chine, Francis Cuny et moi-même avons émis l'idée de participer à un symposium de sculpture sur bois.

Gérard Ropele, qui avait partagé avec nous l'expérience du Pôle Nord Magnétique sur un iceberg en 1988 et qui parlait italien, a prospecté dans la région de Cortina d'Ampezzo en Italie, et nous a permis d'être accueilli au symposium de sculpture sur bois d'Asiago en août 1989.

J'ai remarqué beaucoup de similitude entre cette ville de la montagne située à 1000m d'altitude et La Bresse : beaucoup d'artisanat, de professionnels qui transforment le marbre, le métal, le bois ou encore le lait en fromage !

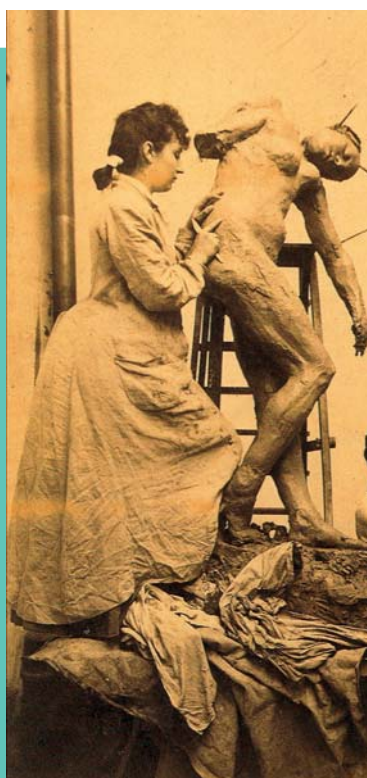
Pendant la semaine de travail, les gens du village et des environs venaient nous saluer tous les jours et admiraient l'avancement des œuvres.

J'ai tout de suite compris que cette manifestation pouvait s'adapter à La Bresse, puisque nous avons aussi cette même culture de la transformation des matériaux et ce même esprit d'indépendance qu'Asiago et les



Ilme et Riho RULD lors du 1^{er} festival en 1990. ▲

Ilme est la créatrice de l'œuvre « l'ange de la paix » emblème du festival de sculpture.



Qui est Camille Claudel ?

Le festival de sculpture de La Bresse porte son nom depuis la première édition, en mémoire de cette femme dont la famille était originaire de La Bresse.

Petite fille de Bressauds, Camille Claudel est née en 1864 dans la cité de Fères en Tardenois (Aisne). Aînée d'une famille de 3 enfants, Camille impose rapidement sa personnalité et son envie de devenir sculptrice. En 1881, elle entre à l'Académie Colarossi et rencontre Alfred Boucher qui sera son maître pendant 3 ans. C'est également à cette époque que Camille rencontre les artistes Jessie Limpcomps, Amy Singer et Florence Jean avec qui elle correspondra pendant plusieurs années.

En 1883, Auguste Rodin remplace Alfred Boucher et devient le maître de Camille avant de devenir son amant. Cette passion se révélera destructrice pour la sculptrice qui décide, en 1890, de s'éloigner artistiquement et humainement de Rodin. Elle crée ainsi La Valse et La Petite Châtelaine. Leur symbiose dévastatrice ne se finira définitivement que 8 huit années plus tard.

Malgré le soutien de plusieurs critiques (Octave Mirbeau, Louis Vauxcelles) Camille Claudel sombre dans la paranoïa et oublie de s'alimenter. En 1913, à la suite de la mort de son père, Camille est internée. Elle y restera jusqu'à la fin de sa vie, en 1943.

En avance sur son temps, Camille Claudel était une femme libre qui prenait sa destinée en main sans tenir compte des considérations de son époque sur la place des femmes dans la société.

Photo - Source Association Camille et Paul Claudel en Tardenois

« Je réclame la liberté à grand cri » (Camille Claudel)



▲ Affiche du 1^{er} festival (1990)

7 communes qui se sont toujours tenues à l'écart de l'emprise vénitienne.

À l'époque, les élus voulaient créer un festival : je leur en ai fait la proposition qui a été suivie.

La première édition, uniquement sur bois, s'est déroulée sur la place du Champstel, par un temps magnifique. Une exposition se tenait sur la route fermée pour l'occasion entre la place du Champstel et la Mairie.

Cette première édition a connu un succès assez inattendu, car elle s'est trouvée dans la dynamique de la sortie du film de Bruno Nuyten « Camille Claudel » avec Isabelle Adjani en actrice principale.

Depuis, le festival a évolué : il s'est déplacé à côté de la piscine, puis sous la halle couverte à sa construction, puis il a investi l'an dernier un deuxième espace à la Maison de La Bresse ; la sculpture sur bois garde la place principale, mais celle sur pierre ou métal est venue en complément ; le comité a accueilli des invités d'honneur... Ces changements n'ont pas empêché le festival de rester un lieu de créativité sans cesse renouvelée, par l'apport de sculpteurs originaires d'autres contrées, et l'organisation s'est toujours faite en bonne entente avec la famille de Camille Claudel.

Le thème : Gourmandise

Pour 2015, le thème devrait attirer un large public : la « Gourmandise » ne se contentera pas d'être déclinée de manière variée en sculptures sur bois ou pierre, elle sera aussi révélée par une exposition sur le chocolat, visible à la Halle des Congrès, et par une animation des élèves du lycée hôtelier de Gérardmer qui sculpteront un bloc de 10 kg de chocolat le jeudi après-midi et le samedi de 10 h à 17 h 30

L'affiche

Le mythe de la méduse.

Dans la légende, par son visage, la méduse avait le pouvoir de pétrifier tout mortel qui la regarde. Après avoir été décapitée par Persée, son masque à la chevelure de serpents est remis à Athéna qui le fixe sur son bouclier. Cette représentation sera longtemps utilisée comme une protection contre le mauvais œil.

Pour illustrer l'affiche du Festival de Sculpture Camille Claudel 2015 de La Bresse, j'ai choisi de créer sur le thème de cette année « GOURMANDISE », une méduse aux cuillères, sculpture appelée « L'Avaleur ».

Cette réinterprétation peut être vue comme le symbole du pouvoir de la nourriture sur l'Homme. Le pouvoir hypnotique des aliments sur notre cerveau et notre estomac.

Mais aussi l'angoisse de la faim et le rapport intime à la bouffe de notre société moderne obsédée par une surconsommation malsaine au détriment du bon sens et

de la qualité. Un comportement gourmand de plaisir et de destruction selon notre attitude, la fourchette en main. Face à l'assiette, l'Homme/mangeur remet en question sa manière de se nourrir et donc de vivre.

Alors obsession gourmande, perversion ? « Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu deviendras ! »

Olivier Claudon, artiste, créateur de l'affiche



◀ « L'Avaleur », Sculpture en argile, Cuillères en métal, plat en faïence de P. Duguet
Acrylique 40 x 40 x 18 cm – 2015
Exposée pendant le Festival de sculpture

LE DOSSIER

Le symposium

Placés sous la halle couverte de l'Espace Loisirs Patinoire, les artistes présents relèvent le défi de faire naître, en seulement une semaine, une œuvre d'art à partir d'un bloc de pierre ou d'un simple billot de bois.

Sous les yeux du public, les sculpteurs esquissent les premières formes de leur œuvre, taillent, retouchent les ébauches, tremblent au moment d'évider une partie pour finalement arborer un large sourire quand la sculpture commence à prendre vie.

Véritable prouesse artistique et technique, ce symposium propose des œuvres de qualité appréciées du simple visiteur comme des férus d'art.

Pour cette 24^e édition, voici les projets des sculpteurs retenus.



▲ Florence JARRIGE, Française : « La gourmandise est une grâce chez la femme » (Honoré de Balzac)

SCULPTURE SUR PIERRE



▲ Mireille VANSON-CORFU, Française : Belle à croquer



▲ Kathrin HUBL, Allemande : Bon appétit



Enrique JORDA, ▲ Espagnol : Bubble gum



◀ Jozia GOZDZ, Belge : Chaud de Belle Hélène



Bernard HAMEL, Canadien : Gourmandise ▼



▲ José Manuel RODRIGUEZ, Espagnol : El comedor de golosinas

SCULPTURE SUR BOIS



▲ Paul TINTA, Roumain : Gourmandise

▲ Eduardo LUNA PALADEA, Argentin, vit en Espagne : Devorando mi vida



▲ Francisco Nicolas Ramon MATEOS, Argentin : Lollipop





▲ Atelier sculpture de la MLC :
La prétention : une gourmandise qui tue

La Maison du Granit : Framboise - Myrtille ▶



◀ Dorian Servaeten, de
l'institut Saint-Luc de
Tournai (Belgique) :
sans titre

SCULPTURE SUR BOIS



▲ Christophe DEMAN,
Belge : Le Grand Gourmand



◀ Thierry LECORDIER,
Français : Caramel au
beurre salé



▲ Frédéric NOBILI,
Français : Jusqu'au fond
du pot



◀ Antoine BAMBARA,
Burkinabé :
La gourmandise



▲ Rémy BOMBUSA EL
ITAK'OAT, Congolais :
Le pouvoir africain.



▲ Clemmy Pastre, du lycée
professionnel Camille Claudel
de Remiremont : Gourabond, la
gourmandise ? (sculpture sur pierre)



Laurent Francis et Luc Gaillard,
du lycée professionnel régional
de Neufchâteau : Caramelingus
(sculpture sur bois) ▼



▲ Kévin Thomas et
Benoît Gaffiot, du lycée
professionnel régional de
Neufchâteau : Fine gueule
(sculpture sur bois)

Expositions

À la Maison de La Bresse :

Exposition-vente des sculptures réalisées lors des festivals précédents

Exposition des œuvres de Martine Cassar, invitée d'honneur

À la Halle des Congrès :

Exposition sur le chocolat

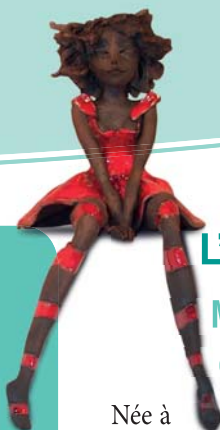
Dans les boutiques de la ville :

Exp'osons, créations d'artistes locaux, amateurs ou professionnels, dans les vitrines de commerçants de La Bresse.

Le festival, c'est aussi :

- Des démonstrations artistiques, en particulier de Martine Cassar (invitée d'honneur) et de Mireille Vanson-Corfu
- La boutique du festival, à la Maison de La Bresse, avec des œuvres créées par les artistes de Créa'Jeunes, des sculptures des artistes présents sur le symposium, des livres, des goodies du festival...
- Des émissions de radio enregistrées en public, avec les artistes du festival
- Une tombola de soutien au festival, pour gagner la sculpture élue Prix du Public, ou un séjour de luxe à La Bresse pour 4 personnes, et de nombreux autres lots
- Un espace buvette et convivialité
- La soirée repas-concert, mercredi 13 mai à partir de 19 h 30, ouverte à tous, avec les artistes
- Des animations de cirque de rue, jeudi 14 et samedi 16 mai

Retrouvez prochainement le programme complet, à la mairie, l'OTL, la Maison de La Bresse, et sur le site festival-sculpture-la-bresse.fr.



L'artiste invité d'honneur

Martine Cassar, sculptrice et céramiste, est l'invité d'honneur de ce festival 2015.

Née à Strasbourg, elle a créé son atelier en 1998 à Fontenay (Vosges). En Alsace depuis 2008, à Wildersbach, toujours dans le massif vosgien, elle a réalisé en 2009, un jardin de sculptures à visiter.

Passionnée par la terre depuis son enfance, elle se forme à plusieurs techniques : modelage, tournage et travaille sur différents matériaux ; grès, faïence, porcelaine. Elle utilise plusieurs manières de cuisson : raku, grès, haute température et cuissons primitives.

Elle a participé à diverses expositions nationales et internationales : Salon National des Artistes Animaliers, Paris Rambouillet, Sens, Nancy, Strasbourg, Besançon... et y a obtenu diverses distinctions : 1^{er} prix du public en 2001 à Guewenheim, 1^{er} prix du jury en 2006 à Herbignac et en 2006 à Mirecourt, 1^{er} prix du public en 2013 à Sion et à Wisches...

Ses œuvres parlent pour elle, elle recrée, avec une matière aussi simple que la terre, la beauté qu'elle ressent dans la nature, les humains, les animaux, les fleurs.

Elle y ajoute ses émotions, un peu d'espièglerie, un peu de fantastique, un peu de rêve...



à leur âge. Des ateliers d'éducation à la sculpture sont animés par des artistes pédagogues (Vanina Kreck, Pauline Augras, Delphine Aubry, Gwénael Stam, Didier Pozza, Mario Zanchetta, Bruno Parmentier), à côté des sculpteurs. Environ 400 élèves participeront cette année.

Certaines classes ont réalisé des projets artistiques tout au long de l'année et plusieurs travaux, dont ceux des lycées de Gérardmer, seront exposés sur le site du festival.

Ce dispositif coordonné par la Maison des loisirs et de la Culture, en partenariat avec l'Odcvl et l'Éducation Nationale, s'inscrit dans le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle de la CCHMo.



Centre d'accueil loisir pour les 6-11 ans Vacances de Pâques

Du lundi 13 au vendredi 17 avril et du lundi 20 au vendredi 24 avril.

Nouveaux horaires pour l'accueil :

Le matin à partir de 7h45 jusqu'à 9h et de 11h45 à 12h15 (possibilité de manger le midi en amenant son repas, supplément 1,50€). L'accueil à partir de 7h15 se fera uniquement sur demande des familles à l'inscription.

L'après-midi à partir de 13h15 jusque 14h et de 17h à 18h15

Activité : 9h-11h30 et 14h-17h

Inscription 5 jours d'une même semaine **ou** 4 matins + la sortie **ou** 4 après-midis + la sortie



Au programme :

Les matins : activités manuelles, atelier cuisine, ludothèque...

Les après-midis : jeux collectifs, grands jeux, jardinage, création de cabanes...

Les sorties : piscine, ciné-goûter...

Le programme n'est pas figé, il peut évoluer notamment en fonction des conditions météo et du nombre d'inscrits...

Un programme plus détaillé sera donné dans les écoles de La Bresse.

Tarifs en fonction des revenus (coefficient CAF)

Contact MLC : Audrey Mougel 03 29 25 60 09 ou mlclabresse@wanadoo.fr

Accueil Ludothèque

Du 1^{er} au 11 avril :

Mardi : 15h30 - 18h,

Mercredi : 14h - 18h30 (après-midi anniversaire sur réservation de 14h à 17h),

Vendredi : 15h30 - 18h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h (après-midi anniversaire sur réservation).

Du 11 au 26 avril :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 11h30 et 16h30 - 18h

Du 27 avril 10 mai :

Du mardi au vendredi : 9h30 - 11h30 et 16h30 - 18h,

Samedi : 9h30 - 11h30

Spectacles de théâtre jeune public en milieu scolaire sur la Communauté de Communes

■ Cycle maternelles : « Histoire de l'ourson blanc », par Sophie Nowak et Virgine Begel, jeudis 2 et 9 avril

■ Cycle maternelles grande section à CE1 : « La boîte aux lettres », par la compagnie Poil à gratter, lundi 27 avril, vendredi 19 juin (+ une séance tout public à 20h - entrée gratuite dans le cadre de l'opération « les élèves invitent leurs parents au théâtre »)

■ Cycle CE2 à CM2 : « À la porte », par la compagnie La Sarbacane, vendredi 12 juin



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Semaine du 1^{er} au 7 avril



LES NOUVEAUX HEROS 2D et 3D

Sortie : 11 février 2015 (1 h 42). Animation, Famille américaine réalisée par Don Hall et Chris Williams

Séances : Mercredi 1^{er} avril à 15h - Samedi 4 avril à 18h

KINGSMAN : SERVICES SECRETS

Sortie : 18 février 2015 (2 h 09). Action, Espionnage britannique réalisé par Matthew Vaughn avec Colin Firth, Samuel L. Jackson

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

Séances : Vendredi 3 avril à 20h30 - Samedi 4 avril à 20h30

Dimanche 5 avril à 17h - Lundi 6 avril à 20h - Mardi 7 avril à 20h



Semaine du 8 au 14 avril



BOB L'ÉPONGE

LE FILM : UN HEROS SORT DE L'EAU

Sortie : 18 février 2015 (1 h 33). Animation, Famille américaine réalisée par Paul Tibbitt

Séances : Mercredi 8 avril à 15h - Dimanche 12 avril à 15h

LE DERNIER LOUP

Sortie : 25 février 2015 (1 h 55). Aventure française, chinoise réalisée par Jean-Jacques Annaud avec Feng Shaofeng, Shawn Dou

Séances : Jeudi 9 avril à 20h - Samedi 11 avril à 18h

Dimanche 12 avril à 17h - Lundi 13 avril à 20h

Mardi 14 avril à 20h



Semaine du 15 au 21 avril

BOB L'ÉPONGE - LE FILM : UN HEROS SORT DE L'EAU

Voir plus haut

Séances : Mercredi 15 avril à 15h - Samedi 18 avril à 18h



BIS

Sortie : 18 février 2015 (1 h 42). Comédie française réalisée par Dominique Farrugia avec Kad Merad, Franck Dubosc, Alexandra Lamy

Séances : Jeudi 16 avril à 20h - Vendredi 17 avril à 20h30

Samedi 18 avril à 20h30 - Dimanche 19 avril à 17h

Lundi 20 avril à 20h - Mardi 21 avril à 20h

Semaine du 22 au 28 avril



CENDRILLON

Sortie : 25 mars 2015 (1 h 44). Comédie américaine réalisée par Kenneth Branagh avec Cate Blanchett, Lily James

Séances : Mercredi 22 avril à 15h

Samedi 25 avril à 18h - Dimanche 27 avril à 17h

DIVERSION

Sortie : 25 mars 2015 (1 h 44). Comédie américaine réalisée par Glenn Ficarra et John Requa avec Will Smith, Margot Robbie

Séances : Jeudi 23 avril à 20h - Vendredi 24 avril à 20h30

Samedi 25 avril à 20h30 - Lundi 27 avril à 20h

Mardi 28 avril à 20h



Semaine du 29 avril au 5 mai



SHAUN LE MOUTON

Sortie : 1 avril 2015 Animation britannique, française réalisée par Mark Burton et Richard Golezowski

Séances : Mercredi 29 avril à 15h - Samedi 2 mai à 18h

Dimanche 3 mai à 17h

FAST AND FURIOUS 7

Sortie : 1 avril 2015 (2 h 20). Action américaine réalisée par James Wan avec Jason Statham, Vin Diesel, Paul Walker

Séances : Jeudi 30 avril à 20h - Vendredi 1^{er} mai à 20h30

Samedi 2 mai à 20h30 - Lundi 4 mai à 20h30

Mardi 5 mai à 20h



OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche de Pâques et le lundi de Pâques de 9h30 à 12h30

Période de vacances scolaires (du 11 avril au 10 mai) :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Le dimanche et les jours fériés de 9h30 à 12h30



Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h.

Le samedi, dimanche et les jours fériés de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

La Bresse, meilleur rapport qualité-prix pour un séjour ski en 2015

TripAdvisor®, le plus grand site de voyages au monde, a dévoilé le TripIndex Ski 2015, une étude comparative de prix en euros de 20 stations de ski françaises.

Selon ce rapport,

La Bresse est la destination française la plus abordable pour des vacances au ski cette année.

Le TripIndex Ski 2015 est basé sur le coût combiné d'un séjour d'une semaine à l'hôtel, de forfaits de ski, de la location d'équipements de ski basiques, de leçons de ski pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants), d'un plat typique (raclette) pour 4 personnes, de 14 bières et de 14 sodas (étude menée du 3 au 13 février 2015).

Une semaine de ski pour deux adultes et deux enfants coûte 2 152,30 € à La Bresse tandis qu'à Val d'Isère, elle coûte 4 371,09 €.

À noter que la 2^e position est occupée par Gérardmer et la 3^e par Orcières.



Le succès du Trophée Nordique des Familles

Pour la 3^e année consécutive, le Trophée Nordique des Familles a été organisé tous les vendredis des vacances par l'Office de Tourisme et Loisirs conjointement avec l'École du Ski Français et la société Lispach Evasion.

Le concept est simple : 6 binômes composés d'un adulte et d'un enfant se défient sur une boucle de ski de fond avec tir à la carabine laser pour tenter de remporter le Trophée Nordique.

Cette course conviviale se termine autour d'une collation et d'une remise des récompenses où tout le monde est finalement gagnant !

Une animation de plus en plus prisée par la clientèle touristique qui clôture généralement une semaine de ski, souvent alpin par une note nordique.

Au vu de la satisfaction de la clientèle ayant eu la chance de participer à ce rendez-vous, l'objectif de faire découvrir les joies du nordique au plus grand nombre et en particulier aux enfants semble donc atteint.



Un séjour de rêve à La Bresse

En 2015, le Comité Régional du Tourisme de Lorraine s'oriente vers une nouvelle campagne de promotion destinée à l'une de ses clientèles touristiques principales : la famille.

Pour entamer cette nouvelle opération de séduction des familles, le Comité Régional du Tourisme, en partenariat avec les acteurs du tourisme vosgiens a organisé en décembre dernier un grand jeu-concours sur Facebook permettant à une famille de passer des vacances de rêves dans les Vosges en hiver.

L'heureuse famille gagnante, d'origine belge, a été accueillie du 14 au 21 février 2015, pour une semaine sur mesure à la neige version VIP. Au programme : découverte des stations labellisées « Famille Plus », initiation au ski, randonnée en raquettes, Wiidoo Gliss, Schlitte Mountain, soirée luge, Fantasticable, participation au Trophée nordique des Familles, restaurants...

Le Syndicat Mixte Tourisme Hautes-Vosges a offert l'hébergement en chalet sur les hauteurs de La Bresse durant une semaine et le reste des prestations a été offert par le Comité Régional du Tourisme, les Offices de Tourisme et les partenaires privés.

Merci donc à Bureau Montagne Hautes-Vosges, à la station de La Bresse-Hohneck, Wiidoo Gliss, Bol d'Air, l'École du Ski Français et le Domaine Nordique de La Bresse-Lispach.



Espace Loisirs Patinoire : 4^e meilleure saison



Depuis son ouverture en 2006, la patinoire affiche son 4^e meilleur score avec 12 965 entrées malgré une fermeture anticipée liée à un problème technique du groupe froid.

Gitem **EURONICS**

9 route de Cornimont
88250 LA BRESSE
Tél. 03.29.25.67.67
www.gitem.fr • www.euronics.fr

IMAGE ET SON • ELECTROMÉNAGER • MULTIMÉDIA
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • INSTALLATIONS D'ANTENNES
INTERNET • ALARME / VIDÉOSURVEILLANCE
CANAL+ / CANAL SAT / TNT SAT / FRANSAT

KARAM'ELLE
Prêt à porter Féminin & Accessoires

Prêt à porter
Collection printemps
pour toutes les femmes

5, Place du Champetel
88250 La Bresse
Tél. : 03 29 23 91 60

DANS LE RETRO

Un mois de février bien rempli chez les P'tits Amis de Oui-Oui

La neige abondante a permis aux enfants de profiter des joies de la glisse.



Mardi Gras a été l'occasion de revêtir son plus beau costume pour partir à l'assaut des rues de La Bresse et rendre visite aux résidents de la Maison de Retraite.



Les arts du cirque au Saint-Laurent

Dans le cadre de la liaison CM2-6^e, une demi-journée d'initiation aux arts du cirque a été proposée aux élèves des écoles Notre-Dame de Gérardmer, Notre-Dame de Zainvillers et Saint-Laurent de La Bresse. En effet, le Collège Saint-Laurent envisage l'ouverture d'une option Arts du Cirque.

« Nous étions réunis à la Halle des Congrès pour s'essayer à des numéros de jonglage ou d'équilibriste. Trois professeurs du collège nous ont expliqué les techniques avec les différents instruments. On a fini par un petit spectacle », racontent quelques élèves.

Cette pratique permet aux élèves des différentes classes de monter un projet commun : imaginer des numéros et bâtir un spectacle. Pour cela, l'amitié et la solidarité sont de mise, ce qui aide à l'intégration de chacun, faisant ainsi oublier les préjugés.

Le spectacle monté par la troupe de cette année scolaire aura lieu vendredi 10 avril.



École élémentaire du Centre

Dans le cadre du projet « Sport et Nature à partager », les élèves du CP, CE1 et CE2 de l'école primaire de La Bresse, sont allés sur les crêtes.

Ils ont appris à construire des igloos, et ont recherché en raquettes les empreintes laissées par les animaux sur la neige.

Les enseignantes remercient les différents partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette sortie : Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le CPIE, le Bureau Montagne Hautes-Vosges, la CCHMO, la mairie, sans oublier les parents accompagnateurs.



La Bressaude

Le plein de manifestations pour la section Foot

La Bressaude Football a organisé son premier super loto à la Halle des Congrès le 15 février dernier.

Malgré le temps hivernal pas moins de 300 joueuses et joueurs étaient présents.

De nombreux lots furent distribués avec notamment 2 voyages tous frais payés en Espagne, une télévision grand écran et un bon d'achat de 500 € dans une grande enseigne.

Marc Calado, président de la section football, et Flavien Valroff, en charge de l'organisation des manifestations, remercient chaleureusement tous les bénévoles mobilisés pour le loto et vous donnent rendez-vous au même endroit le 25 avril pour la fête de la bière.



Estelle Mougel reçoit le trophée du mérite sportif de l'année

Après une saison hivernale 2013-2014 couronnée par 2 superbes titres aux Mondiaux juniors de biathlon aux États-Unis et des résultats très encourageants à ski-roues, notre biathlète du Ski Club La Bressaude s'est vue décerner, par le Conseil Général, le trophée du mérite sportif 2014 dans la catégorie Espoir Féminin.



De quoi ajouter une saveur particulière à ses médailles d'or par équipe et de bronze en individuel, mais aussi faire la fierté de son club.

2014 a décidément été un excellent cru pour le biathlon à La Bresse dont le pas de tir a accueilli de belles épreuves. Son réaménagement, prévu cette année, permettra de mieux profiter de cette activité.

Championnats de France de tir indoor

Début février, les championnats de France de Tir à 10 mètres (carabine, pistolet et arbalète) ont eu lieu à Agen en présence de 4 sportifs bressauds. Le junior Aurélien Richard honorait sa première sélection, à l'arbalète. Fabrice Nicolas (Seniors 1) et Maryline Grandemange (Dames 1) étaient retenus pour deux tirs, carabine et arbalète à 10 mètres : le premier a réussi son meilleur point de saison à la carabine (43°), la seconde n'a pas réédité ses performances de l'an dernier en manquant de peu la finale à l'arbalète (10°) et en finissant 14° à la carabine.

Enfin, Danièle Colin-Sentucq a fini 29° au pistolet.

Fabrice Nicolas et Aurélien Richard ►



Jumelage La Bresse-Ménaka - Visite d'Akly

Akly ag Mohamédine, artisan à Bamako, est arrivé à La Bresse le 25 février avec ses valises pleines d'artisanat et des nouvelles de Ménaka où il vient de passer quelques jours dans sa famille.

Akly, fils et petit-fils d'artisans de Ménaka, perpétue cette tradition familiale. Motivé, il s'installe à Bamako pour optimiser ses chances de réussite. Il forme et donne du travail à des jeunes de Ménaka. Très attaché à sa ville natale, il s'y rend régulièrement.

Actuellement, il y règne un calme relatif ; l'attentat qui a coûté la vie en janvier à Aroudeiny ag Hamatou, artisan de paix dans le Nord Mali, a instauré un climat de stress et d'insécurité.

Akly et les membres du Comité de Jumelage La Bresse-Ménaka ont été officiellement reçus en mairie le 5 mars par le Maire et plusieurs élus municipaux.



DANS LE RETRO

Pierra Menta 2015

Pour son 30^e anniversaire, «La Pierra Menta», mythique course internationale de ski alpinisme qui comptait cette année pour la coupe du monde de l'ISMF, a connu un très grand succès populaire. Avec un soleil éclatant durant ces 4 jours de course



et plus de 3000 spectateurs dans la célèbre étape du Grand Mont, près de 300 équipes de 2 coureurs ont accompli un véritable marathon de 90 km entre crêtes, couloirs et combes, avec 9700 m de dénivelé.

Dans ce contexte les coureurs du Team Ski Vosges Alpinisme se sont très bien comportés : Lionel Claude, Pierre et Morgan Salmon prennent la 40^e place, Johan Poirot et Vincent Pauthier (Haut-Savoie) la 57^e, Nicolas Girodon et Thomas Krebs la 137^e.

Météo de l'hiver

Valeurs de décembre 2014 - janvier et février 2015

(Rappel décembre 2013 - janvier et février 2014)

Température (°C)	Maxi	11,37 (12,97)
	Mini	-14,08 (-8,1)
	Moyenne	0,63 (2,66)
Pression hPa (mmb)	Maxi	957,7 (955,3)
	Mini	900,3 (914,5)
	Moyenne	940,01 (936,36)
Hygrométrie (/100)	Maxi	94,6 (94,4)
	Mini	36 (31,3)
	Moyenne	86,1 (84,3)
Pluviométrie (mm)	Total	180,10 (254,30)
Ensoleillement (kW/m²)	Total	893,67 (904,08)
Vitesse vent (km/h)	Maxi	50,04 (56,88)
	Moyenne	5,97 (7,77)

GRAND DESTOCKAGE

20%
30%
50%

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
 Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager

10, rue Paul Claudel
88250 LA BRESSE
 Tél : 03 29 25 41 36 (9/12 h - 14/19 h.)



ÉTAT CIVIL Février 2015

Naissances

- **Basile**, né le 15 février 2015 à Remiremont, fils d'**Erick Perrin** et de **Chloé Lalevée**.
- **Aloïs**, né le 13 février 2015 à Remiremont, fils d'**Aurélien Pierrel** et de **Marianne Gustin**.

Décès

- **Claude Laval**, âgé de 79 ans, domicilié 17C rue de la Clairie, décédé le 6 février 2015 à Remiremont, époux de **Yvonne Marie Eléonore Perrin**.
- **Madeleine Marie Antoinette Hans**, âgée de 91 ans, domiciliée 23 rue de la Clairie, décédée le 10 février 2015 à Remiremont.
- **Yvonne Claudel**, âgée de 86 ans, domiciliée à Cornimont, décédée le 10 février 2015 à Cornimont, veuve de **Charles Mougel**.
- **Alphonse Nicolas Holveck**, âgé de 79 ans, domicilié 11 route du lac des corbeaux, décédé le 11 février 2015 à Remiremont, veuf de **Claire Marie Camille Claudel**.
- **Marie Louise Poirot**, âgée de 95 ans, domiciliée 19 route de Lispach, décédée le 12 février 2015 à La Bresse, veuve de **Jean Marie Viry**.
- **Isabelle Françoise Juliette Absalon**, âgée de 51 ans, domiciliée 5 rue de la Gasse, décédée, le 26 février 2015 à Remiremont.
- **Maurice Charles Émile Mougel**, âgé de 89 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 26 février 2015 à Remiremont, époux de **Marguerite Marie Thérèse Mougel**.
- **André Louis Adelin Amet**, âgé de 89 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 28 février 2015 à La Bresse, époux de **Jeanne Georgette Louise Marie Marguerite Claude Lavault**.
- **Hubert Théophile Perrin**, âgé de 87 ans, domicilié 32A rue de la Clairie, décédé le 7 mars 2015 à La Bresse, veuf de **Jeanne Estelle Mougel**.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Relais Services Publics

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claire,

03 29 23 05 78

Du lundi au vendredi : 8h45-12h

ADMR

permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**

au bureau les après-midis : **03 29 25 62 60**

Adavie : 03 29 35 23 06

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Médecins

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Sur rendez-vous, lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Sur rendez-vous, les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

Sur rendez-vous, 8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller

28 rue des Proyes - **03 29 25 65 49**

Nathalie Poirot

12 rue Mougél Bey

03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés :

faites le 15

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous

Maryvonne Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Lundi de 15h à 17h sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du samedi 4 avril au vendredi 10 avril et du lundi 27 avril au dimanche 5 juillet 2015

Créneaux promotionnels* ▼			
	Piscine - musculation	Sauna Hammam	
lundi			
mardi	16h30 à 19h	16h30 à 19h	De 17h à 19h
mercredi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
jeudi	16h30 à 19h		De 17h à 19h
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30	De 19h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30 14h à 18h		Entre 10h30 et 12h et de 16h à 18h
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h	Entre 9h et 9h30

Horaires du samedi 11 avril au dimanche 26 avril 2015

Créneaux promotionnels* ▼			
	Piscine - musculation	Sauna Hammam	
lundi	14h à 19h		De 17h à 19h
mardi	10h30 à 19h	16h30 à 19h	Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
mercredi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
jeudi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
vendredi	14h à 21h30	16h30 à 21h30	De 19h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30 14h à 18h		Entre 10h30 et 12h et de 16h à 18h
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h	Entre 9h et 9h30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels »

Horaires déchetteries

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

AGENDA

CULTURE

■ du 12 mars au 21 avril

Exposition « Du noir à l'espoir,
La Bresse 1939 - 1959 »

Conférences tous les vendredis soir
(voir page ZOOM)

Maison de La Bresse

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21

info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 04 avril

Irish Guitare Tour A Rock Altitude

Halle des Congrès 20 h 30

Infos : Association Rock Altitude

patrick.curien@orange.fr

■ 10-11 avril

Spectacle théâtral « Marie Octobre »

Compagnie Cent scènes

Salle Grand Écran 20 h 30

Infos : René Vincent-Viry

rene-vincent-viry@wanadoo.fr - 06 85 10 05 22

■ 18-19 avril

Championnat des Vosges en paires de scrabble
et Tournoi homologable en 2 parties

Salle des fêtes Sam 14 h - 17 h
..... Dim 9 h - 18 h

Infos : Lucienne Humbertclaude

lucienne.humbertclaude@orange.fr

■ 24-25-26 avr

Salon vins et découverte des terroirs

Maison de La Bresse Vend : 17 h - 20 h

..... Sam : 10 h - 20 h

..... Dim : 10 h - 19 h

Infos : Office de Tourisme - 03 29 25 41 29

■ du 9 au 17 mai

24^e Festival International de Sculpture

« Camille Claudel »

Site Espace Loisirs Piscine-Patinoire ... 9 h - 18 h

Maison de La Bresse 10 h - 12 h / 14 h - 19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.festival-sculpture-la-bresse.fr et

sur facebook : festival.sculpture.camille.claudel

DIVERS

■ 16 avril

Forum des emplois d'été

Halle des congrès 15 h - 19 h

Infos : Mairie - Service population

03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

■ 18 avril

Bourse aux vélos

Collège Saint Laurent Vente 14 h - 16 h

Infos : Pascal Perrin - 03 29 25 47 94

■ 26 avril

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h - 12 h

Infos : Remy Alain - 03 29 25 57 36

■ 08 mai

Vide grenier

Cour de l'Ecole Saint-Laurent 8 h - 16 h 30

Isabelle Cochenet - 03 29 25 41 61

LOISIRS

■ 17-24 avril et 01-08 mai

Soirée piscine + pizza

Piscine à partir de 18 h

Infos : Piscine - 03 29 26 21 20

■ 25 avril

25 AVRIL 2015
FÊTE DE LA BIÈRE
LA BRESSE - HALLE DES CONGRÈS - 20 H.
Organisé par La Bressaude Football
Avec le Groupe **OBENHEIMER EXPRESS BAND**
SUR RESERVATION
Choucroute garnie, fromage, dessert ... **25€**
RESERVATION au plus tard le 14 Avril 2015
Au 06 23 78 79 77 - 06 14 15 67 67
labressaudefootball@wanadoo.fr
Mobilier : 06 51 43 75 90

Fête de la Bière

Halle des Congrès 20 h 30

Infos : Marc Calado - marc.calado@sfr.fr

■ 26 avril

Loto

Salle des Fêtes 14 h - 19 h

Jean-Marie Fleurance - 03 29 25 57 71

SPORTS

■ 19 avril

2^e Enduro Sprint tout terrain moto

Col de Grosse-Pierre 9 h - 17 h

Infos : Damien Antoine - 06 83 56 98 99

damien.antoine2@wanadoo.fr

■ 01 mai

Kid Athlé - Challenge à vos marques

Stade des Champions 9 h 30 - 12 h

Infos : Guillaume Collé - colgui88@msn.com

THÉÂTRE
la compagnie cent scènes présente
Marie Octobre
une pièce de Jacques Robert, Julien Duvivier et Henri Jeanson
mise en scène René Vincent-Viry
LA BRESSE
vendredi 10 et samedi 11 avril 2015 - Cinéma Grand Écran à 20 h 30
Pour en savoir plus sur l'actualité de la compagnie, nous vous recommandons de consulter notre site :
www.compagniecentscenes.fr
LA BRESSE
Entrée libre